



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Limoges, le 07 février 2024

Le préfet

à

Liste des destinataires en annexe

**Objet: Appel à projets 2024 et orientations stratégiques régionales de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (MILDECA).**

La prévention et la prise en charge des conduites addictives restent des enjeux majeurs pour la santé et la sécurité des populations, et une priorité forte du gouvernement. C'est pourquoi est engagée la campagne 2024 de financement des actions de lutte contre les drogues et conduites addictives, en lien avec les priorités définies dans la déclinaison départementale des objectifs de la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027.

Le présent appel à projets définit les priorités d'action et les modalités de dépôt des dossiers de demande de subvention au titre de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (MILDECA) pour le département de la Haute-Vienne en 2024. Une annexe détaille les critères de sélection et d'évaluation des actions qui seront retenues dans ce cadre et les règles de financement.

Pour le préfet et par délégation,  
la sous-préfète, directrice de cabinet,

Signé

Hélène Montelly